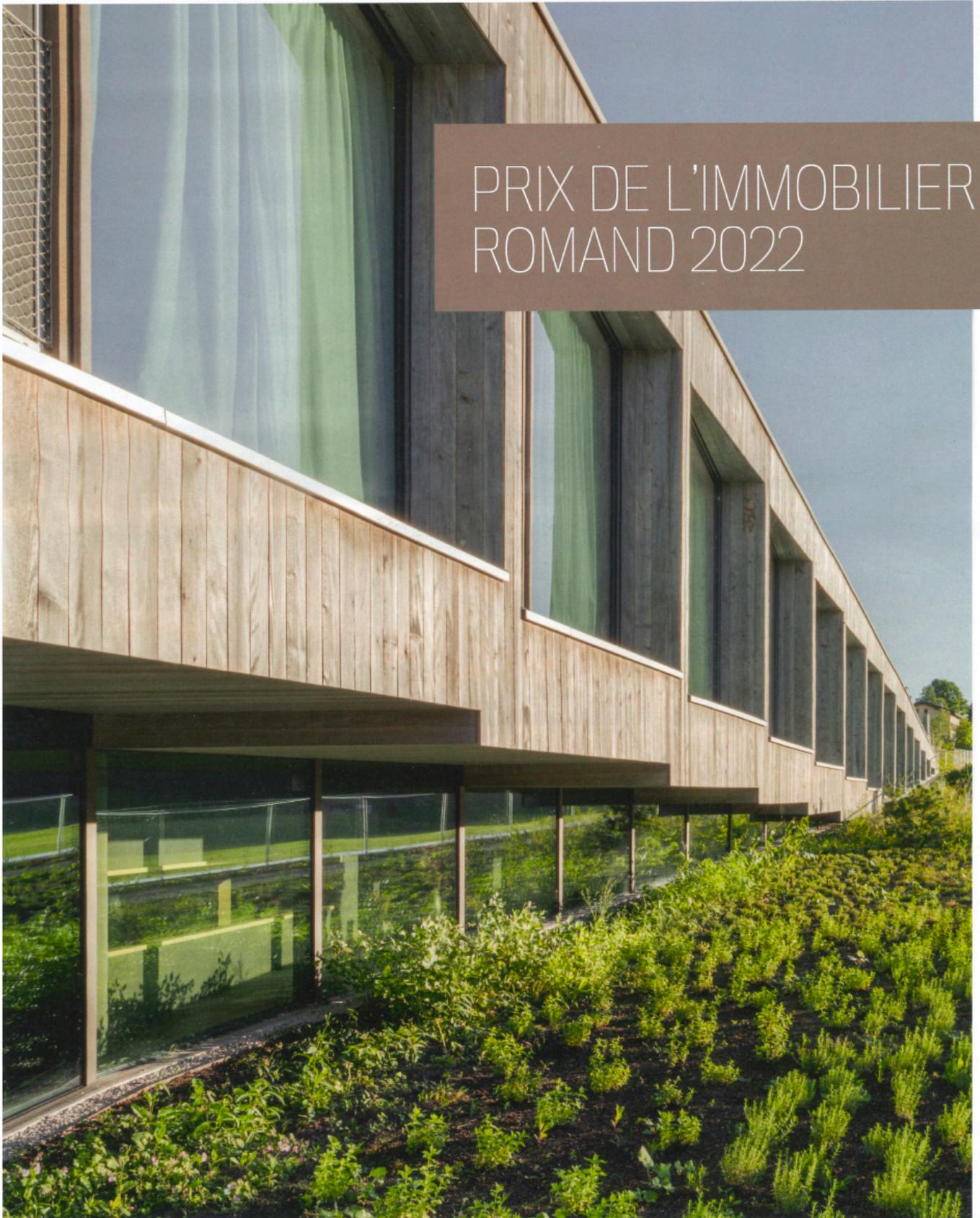


Bilan N° 49 - OCTOBRE 2022

# immoluxe

PRIX DE L'IMMOBILIER  
ROMAND 2022



**LES SAIGNOLES MANUFACTURE  
AUDEMARS PIGUET**

**LOCLE (NE)**
**ARCHITECTE** KUNIK DE MORSIER

**MAÎTRE D'OUVRAGE** AUDEMARS PIGUET SA

**DATE DE LIVRAISON** 2021

Ce premier prix se situe dans le berceau de l'horlogerie suisse, au Locle. Conçu par les architectes Kunik de Morsier basés à Lausanne pour la société Audemars Piguet SA, en intégrant une démarche participative pour le développement d'un nouvel outil de production de haute horlogerie. Parti d'une recherche approfondie dans l'organisation du travail, intégrant plus l'homme que l'industrialisation, conception d'un projet autour d'une zone de rencontre dénommé «Piazza» par les employés, «La Piazza» devient le berceau de nouvelles idées, de créativité, d'échange et de rencontres.

Disposé de manière horizontale, s'intégrant dans le site en prenant compte les éléments de topographie, de lumière, du mouvement du soleil, pour que chaque poste de travail puisse bénéficier de ces éléments naturels pour avoir une émulation productive et créative, remettant l'homme au milieu de l'industrie. Non seulement intégrant le site, mais également l'éclairage, la nature pour les éléments d'aménagement intérieur, donnant également la possibilité aux visiteurs de suivre le parcours de la conception à la naissance d'un mouvement horloger, donnant une nouvelle image de l'industrie horlogère.

Cette manufacture devient une nouvelle expérience autant pour l'architecte que pour la manufacture, reconnue par ses pairs et les professionnels de l'immobilier, qui lui décernent le premier prix bilan dans la catégorie Activités et Industrie.


**1<sup>ER</sup> PRIX**

## CATÉGORIE IMMEUBLES D'ACTIVITÉ ET INDUSTRIELS


**2<sup>E</sup> PRIX**
**CENTRE PÉDAGOGIQUE ALPIN LES CABRIS**
**LEYSIN (VD)**
**ARCHITECTE** MEIER + ASSOCIÉS ARCHITECTES

**MAÎTRE D'OUVRAGE** ÉCOLE MOSER

**DATE DE LIVRAISON** DÉCEMBRE 2021

Conçu par les architectes Meier + Associés basés à Genève pour l'École Moser, avec la participation d'Alain Moser pour la conception d'un nouveau centre pédagogique alpin pour l'accueil des enfants pour une expérience éducationnelle en pleine montagne. Ce projet s'intègre parfaitement à la topographie du site, avec une optimisation de l'orientation pour pouvoir bénéficier de la beauté du site et de sa vue sur les Dents-du-Midi.

Le projet intègre parfaitement les besoins des jeunes de notre société, en leur offrant toutes les facilités de confort: prises pour USB, place pour les valises proche de leur lit, etc., mais en leur offrant l'expérience de la vie de chalet.

Totalement en adéquation avec notre époque, le bâtiment est construit en bois local, sauf pour les fondations, donnant encore plus une expérience montagnarde aux jeunes. Autant par son concept que par sa disposition et sa réalisation, ce centre pédagogique obtient le deuxième prix de la catégorie Activités et Industrie et la reconnaissance des membres du jury.


**3<sup>E</sup> PRIX**
**EMS VENISE**

**MONTHEY (VS)**
**ARCHITECTE** BONNARD + WOEFFRAY ARCHITECTES

**MAÎTRE D'OUVRAGE** SPS SWISS PRIME SITE IMMOBILIER AG

**ENTREPRISE GÉNÉRALE** STEINER SA

**DATE DE LIVRAISON** OCTOBRE 2021

Ce troisième prix se situe dans la ville de Monthey dans le canton du Valais. Il est conçu par les architectes Bonnard + Woeffray basés à Monthey pour Swiss Prime Site Immobilier AG, pour la conception et la réalisation d'un établissement médico-social.

L'architecture, de très bonne facture, est harmonieuse dans son site, et donne un nouveau dynamisme au quartier au sein de la ville de Monthey. Les proportions des ouvertures et les dimensions des baies vitrées sont en adéquation avec les besoins du programme et permettent de profiter du paysage des montagnes environnantes.

Cet EMS proche de toutes les commodités intègre parfaitement le besoin des futurs hôtes de ce programme. Ce troisième prix montre que «vieillir en ville» est un concept fort et permet de démontrer que la multigénération est un besoin admis pour le futur, et ainsi obtient la reconnaissance des membres du jury.